

Une partie du problème réside dans les emprunts du gouvernement destinés à financer des dépenses immodérées.

● (1732)

Oui, c'est exact. J'ai souligné que le gouvernement contractait des emprunts pour pouvoir payer les intérêts versés sur les intérêts d'obligations venant à échéance.

Plus loin dans cet article du *Citizen*, on peut lire:

Ce faisant il impose des mesures tout à fait contradictoires aux Canadiens et s'efforce de les justifier par un véritable charabia, de pompeuses rodomontades et des mensonges purs et simples.

Il est possible que la majorité des Canadiens soient en faveur du contrôle des prix et des salaires, mais on doit considérer cette attitude comme la volonté de s'accrocher, de faire les sacrifices nécessaires pour assurer l'avenir économique du pays.

Aux derniers paragraphes de l'éditorial du *Citizen*, on peut lire ce qui suit:

Le gouvernement espère maintenant réaliser en six mois ce qu'il n'a pu faire en six ans.

Est-ce à ce moment qu'il y aura des élections, dans six mois?

Les emprunts et le financement du déficit sapent et affaiblissent notre monnaie, et c'est pourquoi notre dollar perd de la valeur par rapport aux monnaies des pays mieux gouvernés, le coût des articles importés augmente et l'inflation monte en flèche.

Depuis trois ans, le gouvernement n'a que trop visiblement négligé de prendre des mesures en vue de réduire l'entrée de produits importés au Canada. Il a aussi négligé d'adopter des formules susceptibles d'aider les producteurs canadiens à exporter à l'étranger.

Pour en revenir à la dette nationale, sujet que le gouvernement tâche d'éviter, mais auquel il lui faudra quand même faire face, nous constatons que c'est la troisième fois au cours de l'année financière 1978-1979 que le gouvernement demande au Parlement d'augmenter son pouvoir d'emprunt. Au cours des deux dernières années ces augmentations du pouvoir d'emprunt ont totalisé 28 milliards de dollars, soit une augmentation de 66 p. 100 des intérêts accumulés de la dette nationale. Je devrais ajouter que «venir au Parlement» est une phrase creuse. Ces députés libéraux votent en bloc, probablement sans se donner la peine de lire les bills, et on peut conclure d'avance que le bill C-7 sera adopté.

Le bill C-7 donne aussi au gouvernement le pouvoir d'emprunter en monnaie étrangère et de rembourser les dettes en devises empruntées. En réalité les prêts doivent être remboursés en dollars canadiens changés en monnaie étrangère, mais il faut payer le taux d'escompte du dollar canadien. Dans le cas de fonds américains, au taux de change de 15 ou 17 p. 100 on doit ajouter un taux d'intérêt moyen de 10 p. 100, et à cela il faut encore ajouter deux ou trois points parce que les acheteurs étrangers achètent nos obligations au-dessous du pair. Tout cela représente un montant astronomique que devront payer nos enfants et nos petits-enfants.

Vu que le gouvernement ne cesse de dépenser et d'emprunter et que nous plongeons, la tête la première, dans une marée de dettes, les mesures comme le bill C-7 nécessitent une étude plus approfondie. Le gouvernement devrait rendre compte au Parlement de chaque dollar dépensé. Le bill à l'étude, qui se limite à cinq paragraphes, montre bien que le gouvernement ne lui rend plus de comptes. Il est évident, monsieur l'Orateur, qu'il n'est plus capable de diriger notre économie.

Il y a dix ans encore, toute personne responsable des fonds publics considérait que c'était là un honneur et un devoir sacré. Le gouvernement actuel ne semble pas du même avis. Il est absolument primordial d'exiger que le gouvernement et les ministres rendent des comptes. Le gouvernement progressiste

Pouvoir d'emprunt—Loi

conservateur qui remplacera celui-ci s'en fera certainement une règle d'or. Le bill C-7 est un parfait exemple de ce que j'avance. Des dépenses générales de 7 milliards de dollars représentent une somme énorme. Personnellement, je dois voir exactement où va mon argent, tout comme n'importe quel autre député. Nous n'allons pas croire que nous pouvons dépenser de grosses sommes à des «fins générales» et pourtant, l'explication donnée dans le bill C-7 se résume à ces mots: «Pour des travaux publics et à des fins générales». Il n'y a pas un mot de plus. En fait d'explication, c'est plutôt mince.

Avant d'entrer au Parlement, il y a 17 ans, j'en ai beaucoup appris sur la responsabilité des élus du peuple au niveau municipal. Comme pourra nous le dire tout autre député qui a également fait de la politique municipale, nous ne réclamions pas tel ou tel taux d'imposition pour couvrir des dépenses générales. Il s'agissait de couvrir des dépenses bien précises et des services requis par la municipalité. Je n'ose pas me demander où je serai aujourd'hui si j'avais essayé de demander, disons \$20,000 en disant à mes collègues de les inscrire sous la rubrique des «fins générales». Je ne siègerais certainement pas ici.

En résumé, et voilà où je veux en venir, les dépenses des municipalités sont contrôlées de trois façons. Les autorités municipales ont beaucoup plus de comptes à rendre que nous. D'abord, les comités du conseil établissent leur budget. Ces budgets sont réunis et soumis à l'approbation de tout le conseil. Ils sont ensuite examinés et approuvés, en tout ou partie, par l'autorité officielle de la province. Dans mon cas c'était l'Ontario Municipal Board. En Ontario, et dans d'autres provinces aussi je suppose, les municipalités relèvent entièrement des provinces qui ont chacune un conseil des municipalités. Troisièmement, les gens nous confient souvent un mandat à l'occasion de référendums locaux sur certains types de loi et d'améliorations publiques. Bien sûr, la province finance une certaine partie de notre déficit vu qu'elle a certaines responsabilités envers la population. Mais on ne laisse pas ce déficit prendre des proportions démesurées comme le fait depuis quelques années ce gouvernement dépensier.

Tous les jours le gouvernement abuse de sa crédibilité, et il lui en reste bien peu. Tous les jours les obéissants numéros des banquettes libérales d'en face votent oui, et continuent d'endetter les Canadiens. Je me suis toujours élevé le plus énergiquement que j'ai pu contre la mauvaise habitude qu'a prise le gouvernement de lancer des émissions d'obligations pour payer l'intérêt des intérêts, mais rien n'y a fait. Cette mauvaise habitude lui fait perdre la confiance du Parlement et celle du pays. Il n'y a à cela qu'une solution honorable: qu'il rende son tablier et qu'il déclenche des élections.

Ce bill doit être rejeté pour deux excellentes raisons au moins, ce qui ne se fera pas malheureusement. D'abord, nous n'avons pas la moindre idée de ce que le gouvernement entend faire avec cet argent. Je suppose que c'est pour payer l'intérêt des intérêts, parce que cela il faut bien le payer, avec autre chose d'aussi détourné. Le fait demeure que nous ne savons pas pourquoi, et que nous ne le saurons pas avant l'adoption du bill. Deuxièmement, c'est qu'on nous demande d'accorder une troisième hypothèque à un client qui n'arrive même pas à payer les intérêts de la première et de la deuxième. C'est assez risqué comme opération. Voilà ce qu'on nous demande de faire en adoptant ce bill, et ce n'est pas raisonnable. Je ne tolère pas